

SECTIONS	PUBLICS CONCERNES	CATEGORIES	JOURS/HORAIRES	LIEUX D'ENTRAÎNEMENT	COTISATIONS 2017/2018		Hors Bagneux	REDUCTIONS	DOCUMENTS A FOURNIR		EQUIPEMENTS ET PARTICULARITES
									Nouveau	Renouvellement	
BADMINTON	ENFANTS de 6 à 17ans	Mini bad 6/7 ans (2011-2010)	Samedi de 9h à 10h30	Halle des sports Janine Jambu	6/7 ans (2011-2010)	110 €	+ 20€	1 photo d'identité 20 € de réduction pour tous les nouveaux jeunes (groupe 10/14 ans) et UNIQUEMENT pour les familles ne bénéficiant pas de réduction (coup de pouce loisirs/ pass92) -50% à partir du 3ème membre de la même famille sur la cotisation la moins chère	1 photo d'identité	IL EST FORTEMENT CONSEILLE DE PORTER DES CHAUSSURES DE SPORT DE SALLE COMME DES CHAUSSURES SPECIFIQUES DE BADMINTON (renseignement auprès des responsables de la section)	
		8/9ans (2009-2008)	Samedi de 11h à 12h30		8/9ans (2008-2009)	120 €					
		10 à 13 ans (2007 à 2004)	Vendredi de 18h15 à 20h15 (pour les compétiteurs)	Halle des sports Janine Jambu	10 à 13 ans (2004 à 2007)	145 €					
			Samedi après-midi (pour les débutants) A CONFIRMER	Gymnase Evariste Galois - Bourg-la-Reine							
			Samedi de 9h à 13h00 Jeu libre/encadrement par un parent obligatoire	Halle des sports Janine Jambu							
		14 à 17 ans (2003 à 2000)	Vendredi de 19h à 20h30	Gymnase Evariste Galois - Bourg-la-Reine	14 à 17 ans (2000 à 2003)						
	Samedi de 9h à 13h00 Jeu libre/encadrement par un parent obligatoire		Halle des sports Janine Jambu								
	ADULTES à partir de 18ans	Loisirs	Mardi de 20h à 22h Jeu libre	Gymnase Romain Rolland	Loisirs						147 €
			Jeudi de 20h à 22h Entraînement encadré	Halle des sports Janine Jambu							
			Samedi de 9h à 13h Jeu libre								
		Compétitions	Lundi de 20h à 22h Entraînement encadré	Halle des sports Janine Jambu	Compétitions	174 €					
			Mardi de 20h à 22h Jeu libre	Gymnase Romain Rolland							
			Jeudi de 20h à 22h Entraînement individualisé (selection de l'entraîneur - Groupes de niveau)	Halle des sports Janine Jambu							
			Samedi de 9h à 13h Jeu libre								

Horaires, installations sportives et cotisations :

Les horaires, les lieux d'entraînement et les montants des cotisations sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés pour diverses raisons en début ou en cours de saison.

La cotisation :

La cotisation est due pour la saison entière (septembre/juin) et n'est pas remboursable, ni même au prorata (Sauf cas extrêmes, sérieux, justifiés et soumis très tôt à l'administration- à dater du 31 décembre, aucun remboursement possible quel qu'en soit le motif).